

INFORMATION A LA POPULATION

Résultats des examens CFC et maturité commerciale – Félicitations et engagement

L'Administration communale d'Alle a le plaisir d'annoncer que son apprenti, M. Thomas Theuvenat, a brillamment obtenu son CFC d'employé de commerce.

Nous le félicitons chaleureusement pour cette belle réussite et le remercions sincèrement pour son engagement tout au long de son apprentissage.

Dès le 1^{er} août 2026, M. Theuvenat poursuivra son parcours en entreprenant une maturité professionnelle commerciale en emploi sur une durée de deux ans. Afin de lui permettre de concilier cette formation avec son activité professionnelle, il sera engagé en qualité d'agent administratif au sein du Secrétariat communal à un taux de 50 % durant cette période.

Par ailleurs, M. Valentin Goffinet a quitté l'Administration communale le 19 juin 2026. Entre-temps, il a également obtenu avec succès sa maturité commerciale, une réussite dont nous le félicitons vivement.

Nous le remercions chaleureusement pour son investissement, son professionnalisme et les années passées au service de la Commune d'Alle. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de réussite et d'épanouissement pour la suite de son parcours professionnel.

Les prestations communales arrivent sur le Guichet virtuel cantonal

La Commune d'Alle est heureuse d'annoncer la mise à disposition de nouvelles prestations administratives en ligne grâce au Guichet virtuel sécurisé du Canton du Jura.

A partir du 25 août 2026, vous pouvez effectuer les démarches suivantes sans vous déplacer :

- Demande d'attestation de domicile
- Demande d'attestation d'établissement
- Demande d'attestation de séjour

Les demandes sont transmises directement à l'Administration communale et, après traitement, les documents sont mis à disposition dans votre espace personnel du Guichet virtuel.

Cette nouvelle prestation vous permet d'effectuer vos démarches administratives à tout moment, depuis chez vous ou en déplacement.

Pour accéder à ces services, une SwissID vérifiée est nécessaire. Guichet virtuel : <https://guichet.jura.ch>

L'Administration communale reste naturellement à votre disposition pour toute question ou pour accompagner les personnes qui rencontreraient des difficultés dans l'utilisation de ces outils numériques.

Fête d'Alle 2026 – fermeture des voies de circulation

Dans le cadre de l'organisation de la fête d'Alle, il a été décidé de fermer la circulation ainsi :

1. Interdiction totale de circuler :

Du vendredi 14 août à 17h00 au lundi 24 août 2026 à 22h00

- Rue du Milieu
- Partie sud de la rue Clos Bidaine depuis l'intersection « Chemin Central »

2. Interdiction générale de circuler avec passage des riverains autorisé :

Du vendredi 21 août à 18h00 au samedi 22 août 2026 à 3h00

Du samedi 22 août à 18h00 au dimanche 23 août 2026 à 00h00

- Carrefour cantonal « Place de la Liberté »
- Partie de la route cantonale Alle/Courgenay
- Chemin Central
- Place de la Gare
- Ruelle de la Cornoline

Un dispositif adéquat de signalisation et de déviation sera mis en place. Les usagers de la route voudront bien s'y conformer.

Ouverture de la fête du village – cérémonie « accueil des nouveaux habitants »

**L'accueil des nouveaux habitants (arrivés jusqu'au 30 juin 2026) aura lieu,
le vendredi 21 août 2026 à 19h00, au centre de la fête (rue du Milieu).**

Elle sera suivie des résultats du concours « Et si vous plantiez un arbre/des arbustes en 2026 ? ».

La manifestation s'achèvera par un apéritif traditionnellement offert à la population.

Cérémonie du dimanche « succès au niveau sportif, culturel ou musical »

**Succès individuels et par équipe au niveau sportif, culturel ou musical
(2^{ème} semestre 2025 et 1^{er} semestre 2026).**

**La cérémonie se déroulera au centre de la fête (rue du Milieu),
le dimanche 23 août 2026 à 11h00, suivie par l'apéritif offert par la Commune.**

Elle sera suivie des résultats de la tombola organisée par la Commission du cercle scolaire.

Manèges gratuits pour les enfants : de 13h30 à 14h00.

Le programme complet de la fête du village sera tout prochainement disponible sur nos réseaux sociaux.

Fermeture des bureaux communaux

Comme à l'accoutumée, nous vous informons que lesdits bureaux seront fermés la

**journée du 24 août 2026
(lundi de la fête d'Alle).**

D'avance, nous vous remercions pour votre compréhension et attention.

Rappel – Déploiement de la fibre optique à Alle

Le déploiement du réseau de fibre optique se poursuit sur le territoire communal. Les travaux, réalisés par l'entreprise Circet sur mandat de Swisscom, devraient se dérouler jusqu'au printemps 2028.

Dans le cadre de ce projet, les propriétaires concernés peuvent être contactés afin d'autoriser les travaux nécessaires au raccordement de leur bâtiment. La Commune encourage vivement les propriétaires à signer le contrat de raccordement au réseau à haut débit FTTH.

Durant la période actuelle de déploiement, les travaux d'infrastructure et le raccordement sont entièrement pris en charge par Swisscom. Cette installation est donc actuellement gratuite pour les propriétaires. En cas de refus ou de demande effectuée après la fin du déploiement, les frais de raccordement pourraient être mis à la charge du propriétaire et sont estimés entre **CHF 3'000.– et CHF 4'000.–**.

Points clés du projet de raccordement

- Le raccordement est offert dans le cadre de l'extension régulière du réseau.
- Les propriétaires restent libres de choisir leur fournisseur d'accès à Internet. Le raccordement n'implique aucune obligation de souscrire des services auprès de Swisscom.
- Une fois le réseau de fibre optique mis en place, le réseau en cuivre actuel sera progressivement désactivé.
- La fibre optique permet de bénéficier d'une connexion Internet plus rapide, plus stable et adaptée aux usages actuels, notamment le télétravail, les visioconférences et les services de streaming.

Les habitantes et habitants peuvent suivre l'état d'avancement du raccordement et consulter les performances disponibles à leur adresse sur le site suivant :

www.swisscom.ch/checker

Pour toute question concernant les travaux, il est possible de contacter Swisscom à l'adresse suivante

lines.ls@swisscom.com

Appel à la vigilance

Des personnes malveillantes peuvent se faire passer pour des techniciens. Les collaborateurs de Circet sont toujours munis d'une carte d'identification et ne se présentent jamais à un domicile sans avoir préalablement convenu d'un rendez-vous.

En cas de doute, nous vous invitons à contacter l'Administration communale.

Début des travaux aux Vies de Bâle

La Commune d'Alle informe la population que les travaux aux Vies de Bâle débuteront **le lundi 24 août 2026, depuis le secteur de la banque Raiffeisen.**

Ces travaux s'étaleront approximativement jusqu'au mois de septembre 2028.

Durant cette période, des perturbations de circulation sont à prévoir. Nous remercions d'ores et déjà les usagers de la route de bien vouloir faire preuve de prudence et de respecter la signalisation qui sera mise en place.

Conscients des désagréments que ces travaux pourront engendrer, nous mettrons tout en œuvre afin de les limiter autant que possible.

Nous remercions la population ainsi que les usagers de la route pour leur compréhension.

Rénovation de la salle des fêtes – modification du calendrier des travaux

La Commune d'Alle informe la population et les sociétés locales que le calendrier des travaux de rénovation de la salle des fêtes a été modifié.

Initialement prévu pour le 1^{er} avril 2027, le début des travaux est désormais fixé au **1^{er} avril 2028**, à la suite d'une séance de coordination tenue avec l'auteur du projet.

La durée du chantier est estimée entre **huit et neuf mois**. Durant cette période, la salle des fêtes sera fermée et ne pourra donc pas être mise à disposition pour des manifestations, événements ou locations. Les sociétés locales ainsi que les personnes concernées sont invitées à tenir compte de cette information dans leur planification future.

La Commune d'Alle présente ses excuses pour les éventuels désagréments que cette modification pourrait occasionner et remercie la population ainsi que les sociétés locales de leur compréhension.

Danger d'incendie – interdictions sur l'ensemble du territoire cantonal

En raison de la sécheresse persistante et du danger élevé d'incendie, plusieurs interdictions sont en vigueur sur l'ensemble du territoire du canton du Jura.

Il est interdit :

- d'allumer un feu en plein air ;
- d'utiliser des barbecues ou grils à charbon ou à bois ;
- d'utiliser des feux d'artifice ou des engins pyrotechniques.

Les grils à gaz et électriques restent autorisés.

Dans l'espace bâti, les barbecues à charbon ou à bois peuvent uniquement être utilisés sur les terrasses et les balcons, sous la responsabilité des utilisateurs et dans le strict respect des règles de sécurité. Ils doivent notamment être installés sur une surface incombustible, rester constamment surveillés et être suffisamment éloignés de toute végétation ou matière inflammable. Des moyens d'extinction doivent également être disponibles à proximité et les cendres doivent refroidir durant au moins 48 heures.

Ces mesures restent valables jusqu'à nouvel avis. La Commune remercie la population de respecter ces interdictions et de faire preuve de la plus grande prudence.